



Le Champ de Monsieur

GAEC LE CHAMP DE MONSIEUR

Bovins-Canards gras-Pain paysan- Noix
198 ROUTE DU CHAMP DE MONSIEUR
46120 - ANGLARS
France
Siret : 38402378400018

FACTURE

N° : FAC00000011
Date : 23/05/2025
N° client : CLT00000001

Port. : 0680836858
Email : champdemonsieur@gmail.com
Madame Caroline TRUEL - Collaboratrice

Monsieur Jean Michel Bos

Cazals
46160 Marcilhac sur Célé
Email : fabiennebos2017@gmail.com

Réf. : facture avril

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000035 du 03/04/2025						
CD-PB 1 -Pain blé 1 kg	3,00	Pièce	5,21 €	0,00%	15,63 €	5,50%
pain nature blé 1 kg						
Sous-total bon de livraison					15,63 €	
Bon de livraison N°BDL00000038 du 24/04/2025						
CD-PB 1 -Pain blé 1 kg	5,00	Pièce	5,21 €	10,00%	23,44 €	5,50%
pain nature blé 1 kg						
Sous-total bon de livraison					23,45 €	
Bon de livraison N°BDL00000043 du 17/04/2025						
CD-PB 1 -Pain blé 1 kg	5,00	Pièce	5,21 €	10,00%	23,44 €	5,50%
pain nature blé 1 kg						
Sous-total bon de livraison					23,45 €	
Bon de livraison N°BDL00000044 du 10/04/2025						
CD-PB 1 -Pain blé 1 kg	3,00	Pièce	5,21 €	10,00%	14,07 €	5,50%
pain nature blé 1 kg						
Sous-total bon de livraison					14,07 €	

ACTIVITES PAINS-BRIOCHES ET NOIX
CONTACT : Caroline TRUEL 06 80 83 68 58
Produits issus de l'agriculture biologique - Contrôle
ECOCERT- FR-BIO-01
FOURNIL à Péchaud 46160 Marcilhac sur Célé

Détail de la TVA				Total HT	76,59 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	4,21 €
Réduite	76,59 €	5,50%	4,21 €	Total TTC	80,80 €
Règlement	Virement				
Echéance(s)	80,80 € au 22/06/2025				
Coordonnées bancaires					
Nom	Banque Populaire				
IBAN	FR7617807008082552182581272				
BIC	CCBPFRPPTLS				

Le montant total s'élève à quatre-vingt euros et quatre-vingt centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem). -
Aperçu du modèle de mention
-
Aperçu du modèle de mention